



Déménagement d'entreprise et congé parental

Par **cecesteph95**, le **17/02/2009** à **18:50**

Bonjour,

Je suis actuellement en congé parental, mon entreprise a déménagé sans m'en avertir officiellement, je ne désire pas aller travailler sur le nouveau lieu. J'aurais souhaité connaître mes droits en la matière. Dans mon contrat de travail concernant le lieu de travail il y est inscrit que mon lieu de travail est principalement situé à Paris (là où était ma société) mais qu'il pourra être modifié en fonction des besoins du service sans que cela constitue une modification du contrat de travail. Ils ont déménagé à Créteil.

Je le sais car je suis en contact avec mes anciennes collègues. J'ai du faire mon renouvellement de congé parental que j'ai envoyé à leur nouvelle adresse mais je n'ai aucun document m'informant et qui atteste de ce déménagement.

Merci d'avance pour vos réponses